

Mairie d'IFS **Esplanade François Mitterrand B.P.** 44 - 14123 IFS

Tél: 02-31-35-27-27 Fax: 02-31-78-30-09 Département

CALVADOS

Canton

CAEN XVI

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre

Le 30 septembre

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation

19 septembre 2024

Date d'affichage

19 septembre 2024

Nombre de conseillers

en exercice 32

Présents

22

Votants

30 Etaient présents: Thierry RENOUF, Mohamed MAÂCHE, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Christophe HEBERT, Sylvain JOBEY, Virginie DALY, Marc DURAN, Sébastien LAGALLE, Jean-Philippe COUSIN, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE et Aurélie TRAORE formant la majorité des membres en exercice.

Procurations: Martine LHERMENIER, Elodie LEPESQUEUX, Pascal ESNOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Jacqueline BAZILLE, Nadia DAMART, Allan BERTU et Cédric EVANO avaient respectivement donné pouvoir à : Thierry RENOUF, Inès TOROND-MOYA, Mohamed MAÂCHE, Philippe GIRONDEL, Françoise DUPARC, Aminthe RENOUF, Jean-Claude ESTIENNE et Sonia CANTELOUP.

Absents excusés: Martine LHERMENIER, Elodie LEPESOUEUX, Pascal ESNOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Nadège GRUDE, Justine PREVEL-LAVERGNE, Jacqueline BAZILLE, Nadia DAMART, Allan BERTU et Cédric EVANO.

Secrétaire de séance : Aminthe RENOUF et Jean-Claude ESTIENNE.

N° 2024-093 - EXONERATION DES PENALITES PROVISOIRES DE RETARD DES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DES ECOLES - LOT 13 CHAUFFAGE VENTILATION

Les travaux de requalification des écoles Paul FORT et Marie CURIE ont donné lieu à la passation d'un marché public notifié à l'entreprise OZENNE pour le lot 10 chauffage et ventilation avec une durée d'exécution de travaux de 48 mois à compter de la date de commencement des travaux en date du 14 septembre 2020.

Le marché a fait l'objet d'un constat d'achèvement des prestations le 29 septembre 2023.

La réception dudit marché a pu être réalisée dans les délais prévus, mais des pénalités provisoires ont été appliquées par le maître d'œuvre pour des absences aux réunions de chantier justifiées après coup et des retards dans l'exécution de travaux pour le lot 13 chauffage et ventilation attribué à l'entreprise OZENNE.

Les travaux ayant été réalisés dans les délais et les absences aux réunions de chantier justifiées, il n'y a donc pas lieu d'appliquer les pénalités.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales-Article L.2311-5;

VU le Code des Marchés Publics ;

VU le marché de l'entreprise Ozenne;

VU l'avis de la commission «Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 27 septembre 2024;

CONSIDERANT que le début des travaux a été fixé par ordre de service au 14 septembre 2020;

CONSIDERANT que la fin du délai contractuel d'exécution était prévue au 14 septembre 2024 ;

CONSIDERANT que l'ensemble des travaux était terminé le 29 septembre 2023 ;

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE :

AUTORISE l'exonération totale des pénalités du lot 13 chauffage et ventilation de l'entreprise OZENNE concernant le marché de requalification des écoles Paul FORT et Marie CURIE.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 30 septembre 2024

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE

Rendue exécutoire le : 3 octobre 2014

Affichée le : 3 octobre 2014

Acte à classer

2024-093

1

2

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture > AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL_2_2024-10-03T14-33-14.00 (MI255944284)

Identifiant unique de l'acte :

014-211403415-20241003-2024-093-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte:

Exonération des pénalités provisoires de retard des

travaux de requalification des écoles - lot 13 chauffag/s

ventilation

Date de décision: 03/10/2024

Certifié Conform

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.10. Divers

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte:

2024-093.PDF

Multicanal: Non

Classer

Annuler

Préparé Transmis

Accusé de réception

Date 03/10/24 à 11:59 Date 03/10/24 à 14:33

Date 03/10/24 à 14:38

Par <u>LELONG EMILIE</u> Par <u>LELONG EMILIE</u>